

tant. A mon avis, dans la conjoncture actuelle au Canada, le gouvernement devrait établir très nettement dans quels domaines la Banque de développement industriel devra chercher à faire des investissements en vue de l'expansion de l'économie canadienne.

Comme certains d'entre nous l'ont rappelé maintes fois au gouvernement récemment, les réductions tarifaires prévues aux termes de la négociation Kennedy présenteront à l'économie canadienne tant un défi qu'une occasion intéressante. Le défi, il va sans dire, en est un à la survivance lorsque s'abaisseront considérablement les murs de protection. Quant à l'occasion elle permettra l'expansion de notre industrie secondaire au Canada qui pourra ainsi, à l'aide de la spécialisation, avoir sa place dans le commerce mondial. Il nous intéresserait de savoir si le gouvernement et le ministre envisagent l'une et l'autre de ces perspectives pour la Banque de développement industriel ou la Caisse de développement, comme je préfère l'appeler. Nous serions intéressés de savoir si le gouvernement songe à canaliser les ressources de cette banque vers la rationalisation de notre industrie canadienne afin de permettre la spécialisation qui s'imposera si notre économie doit continuer à prendre de l'expansion et à progresser malgré les réductions tarifaires de la négociation Kennedy et devant les possibilités qui s'offriront à nous.

Sinon, il me semble indéfendable pour nous d'utiliser les deniers des contribuables canadiens en augmentant la masse monétaire totale ou en groupant toutes les épargnes actuelles pour financer l'expansion d'industries privées qui ne profitent qu'à leurs propriétaires et dirigeants. D'autre part, nous aurions raison de demander au Canadiens de prêter leurs épargnes pour assurer l'efficacité et le progrès de l'économie canadienne si le gouvernement était prêt à assumer un rôle actif dans l'orientation de ces placements. Ce serait une initiative admissible si le gouvernement était prêt à ordonner à la Banque d'expansion industrielle et à la Banque du Canada qui sont, bien entendu, blanc bonnet et bonnet blanc, de choisir les secteurs économiques que nous voulons voir progresser et non d'encourager l'expansion de secteurs qui ne favorisent pas l'épanouissement de l'économie canadienne.

J'espère que, lorsque la Chambre sera saisie du projet de loi, le ministre saura nous apporter des réponses précises à ces questions. Il devrait nous dire quel but le gouvernement poursuit eu égard au fonctionnement de la

Banque d'expansion industrielle. Pourquoi veut-on porter son autorisation de prêts à dix fois son capital versé au lieu de cinq? Pourquoi veut-on porter son capital versé de 50 millions à 75 millions de dollars? J'espère que le ministre nous apportera des réponses assez précises, et ne se contentera pas de nous dire qu'il s'agit d'un moyen d'infuser des fonds dans l'économie, dans l'espoir d'obtenir l'effet désiré. Cela pourrait être, si le gouvernement est prêt à en faire une arme réfléchie de la politique gouvernementale. Les conséquences pourraient être très sérieuses pour le développement de l'économie canadienne à la lumière des changements dans les relations internationales entraînés par les ententes de la négociation Kennedy. Je le répète, j'espère que le ministre saura nous éclairer là-dessus quand il prendra la parole en deuxième lecture du bill. Autrement, on nous demande simplement d'autoriser le financement d'un organisme dont les avantages demeurent douteux pour les Canadiens et pour l'économie canadienne. Je ne crois pas que nous devions demeurer dans l'incertitude plus loin que la deuxième lecture de ce projet de loi.

**M. Leboe:** Je ne retiendrai l'attention du comité qu'un instant, monsieur le président. J'aimerais que les projets de résolution de ce genre soient éliminés à la Chambre des communes, de sorte que je ne prolongerai pas le supplice en parlant longuement. Je ne partage pas l'avis du préopinant qui a proposé une réglementation autocratique par le gouvernement des politiques de prêts à la façon, je suppose, dont le député l'entend. Le gouvernement devrait, je crois, surveiller la Banque d'expansion industrielle, mais non au point d'avoir la haute main sur les intéressés.

Je me rends parfaitement compte du rôle utile que la Banque d'expansion industrielle a joué autrefois. Certaines questions, me semble-t-il, devraient être examinées à nouveau. Tout d'abord, les taux d'intérêt sont souvent trop élevés pour celui qui ne possède pas les moyens d'acquiescer cet intérêt. En somme, si la Banque d'expansion industrielle juge un particulier comme étant un client éventuel peu sûr, il serait préférable, je crois, que la Banque ne lui prête pas, au lieu de l'obliger à travailler simplement pour remettre l'intérêt bancaire. C'est ce qui arrive à de nombreux emprunteurs qui sont tenus de payer 8 ou 8.5 p. 100 d'intérêt et qui travaillent simplement alors pour la Banque d'expansion industrielle.

En général, à mon avis, les taux d'intérêt de la Banque d'expansion industrielle ont été beaucoup trop élevés. Si cette banque s'intéresse à l'expansion du pays, il n'est pas néces-